Secours Populaire Français, comité de Draguignan et de la Dracénie

7 rue des Minimes 83300 Draguignan 04 94 50 71 94 spfdraguignan83@orange.fr

# SPop' infos janvier 2026 N°36




**Nous vous souhaitons une bonne année 2026,**

**généreuse et solidaire !**





Sur la place du marché à Draguignan



Marché de Noël à Lorgues





## Les marchés de Noël

**Sous l'impulsion de Guillèle, et malgré le mauvais temps (marché annulé à Flayosc, Père Noël vert également) de courageux bénévoles ont assuré le bon fonctionnement de ces incontournables événements du mois de décembre. Qui font toujours du bien aux finances de notre comité !**

* * * * *



# Jeunes et solidaires




**Yan, Soan, Mohammad, stagiaires de 3ème du collège Jean Rostand ont la parole :**

**« Nous sommes venus au SPF car c'est une association qui aide les gens. Il n'y a pas que l'aide alimentaire, mais aussi plein d'autres actions. C'est un bon stage, avec les amis. Nous aimons bien ranger. Nous pourrions revenir bénévoles de temps en temps.**

**Nous avons compris que la vie est difficile pour certaines personnes. »**

**Depuis 6 ans, les élèves du collège Rostand organisent avec leur professeur de Français et de théâtre Mme Chauveau une collecte de produits alimentaires et d'hygiène sur tout l'établissement : 650 kg en 2025 ! Après avoir rencontré des bénévoles pour mieux connaître le SPF, les élèves de 3 ème2 ont ensuite mis en route la collecte sur l'ensemble des classes. Puis ils sont venus ranger tout cela dans les rayons de nos locaux. Rencontre avec des bénévoles, visite de la boutique, et un goûter pour les remercier ont bouclé cette sympathique et traditionnelle opération de solidarité.**



**Les élèves de 3ème 2 et une partie de leur collecte**
















**On collecte, on achemine vers le fourgon,**

**puis on range sur les étagères du SPF.**

**Signalons aussi la collecte de l'école élémentaire de Figanières, celle de l'école primaire Marie Curie à Draguignan, sans oublier les jouets rassemblés par l'école maternelle jean Zay.**

## Visite au musée des beaux-arts







**Pour les enfants de l'aide aux devoirs, la traditionnelle visite culturelle avant les vacances de Noël : l'exposition le phare Rembrandt. Visite guidée, atelier de dessin et collage, photos en costume d'époque. Il faut saluer la qualité des animateurs qui encadrent les enfants. Elèves concentrés et attentifs, ils prennent un réel plaisir à venir dans ce beau musée que nous visitons pour la deuxième fois. Musée qui a pour vocation de tisser du lien social et de s'ouvrir sur le quartier (QPV Quartier Prioritaire de la Ville), où se situe notre association, ce qui peut laisser envisager une future coopération enrichissante pour 2026.**

## Brèves

**Retrouvons-nous le vendredi 23 janvier pour la galette des rois au local à 18 heures. Ce sera l'occasion de recevoir les amis du Duc Athlétisme qui nous remettront le chèque (1 € par coureur) après la course Dragui Run.**

**Var matin aime le SPF : trois articles récents en novembre et décembre pour l'exposition à la médiathèque, la vente des jouets à la boutique, et la collecte des élèves du collège Rostand. Merci à la presse locale de nous soutenir !**

**L'atelier cuisine démarre en janvier avec deux nouvelles recrues, toutes deux anciennes professeurs de cuisine en collège et lycée. Bienvenue à Marie-André et Martine ! Avec toujours la présence de Ghislaine pour passer le relais.**

## Traditions culinaires

**Nous entrons en pleine période de galette des rois, frangipane dans le nord de la France, et brioche au sud. Dégustée début janvier, la galette des rois, d'origine païenne, a dépassé sa signification religieuse pour devenir un moment de retrouvaille entre amis ou en famille. C'est l'occasion de revenir sur une autre coutume de Noël, les 13 desserts, célèbre tradition en Provence. Autrefois, c'est à la fin du gros souper, composé principalement de poissons, que les Provençaux se rendaient à la messe de minuit. De retour à la maison, toute la famille se réunissait autour des 13 desserts. D'une famille à une autre, d'une ville à une autre, les 13 desserts peuvent différer. Ils se composent de :**

- **4 friandises : nougat blanc, nougat noir, pompe à l'huile, et au choix, oreillettes, beignets, papillotes, pâtes de fruits, chocolats.**
- **4 mendiants, noix ou noisettes, figues sèches, amandes, raisins secs.**
- **4 fruits frais, pommes, poires, grappes de raisin, oranges ou mandarines, et un treizième dessert exceptionnel : fruits confits, calissons, dattes, pâtes de coing, marrons glacés, …**



**Avec le blé de la sainte Barbe planté le 4 décembre, les 13 desserts préparés par notre bénévole, Josiane, fidèle de la boutique qui vient d'intégrer l'atelier cuisine**

**Le chiffre 13 fait écho aux 12 apôtres réunis autour de Jésus lors de la Cène, tradition qui met en avant le partage, valeur essentielle de la période de Noël.**

# Le CCAS de Draguignan

**Le SPF est représenté au sein du Comité d'Action Sociale de Draguignan. Il nous a paru intéressant de vous présenter cette structure bien active dans notre ville en animant une action de prévention et de développement social. Présidé par le maire, le CCAS est dirigé par un conseil d'administration composé à parité de huit élus municipaux et de huit membres d'associations (secours populaire, mode 83, St Vincent-de-Paul, agir abcd, …) ou de personnes qualifiées représentant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, ou oeuvrant dans le domaine de l'action sociale.**

**Nous nous réunissons une fois par mois pour les conseils d'administration et les commissions permanentes. Le conseil d'administration permet notamment de présenter la gestion de l'EHPAD (Etablissent d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes) de « la Pierre de la Fée » : le projet de budget, les commandes, la création de postes, les tarifs d'hébergement, … Les commissions permanentes sont l'occasion d'examiner des demandes d'aides financières (logement, cantine, …) dans lesquelles nous retrouvons parfois des bénéficiaires de notre association. Les réunions sont menées par Mme Tollard, directrice du CCAS, et par Mr Hainaut, adjoint aux affaires sociales.**

**Le CCAS offre plusieurs services :**

**Le service accueil pour informer et orienter les publics. A noter son prochain déménagement dans des locaux rénovés au cœur du centre ancien, dans la résidence autonomie de l'îlot de l'horloge.**

**Le pôle séniors propose plusieurs actions : portage de repas à domicile, événements festifs, écrivain public, espace public numérique, CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination). Le CCAS accompagne également les personnes âgées en établissements : la résidence autonomie de l'îlot de l'horloge et l'EHPAD « la Pierre de la Fée ».**

**Le pôle développement social, handicap, précarité offre un ensemble de services pour aider les personnes isolées, sans emploi et les personnes en situation de handicap. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) contribue à lutter contre le décrochage scolaire. Le PRE (Programme de Réussite Educative) accompagne les enfants et les jeunes présentant des signes de fragilité en leur proposant un parcours individualisé.**

**Le CCAS s'adresse aux personnes retraités âgées de 60 ans ou plus, aux personnes en situation de handicap, aux personnes en situation de précarité ou en difficulté, aux familles dans la cadre des dispositifs PRE et CLAS.**




**Centre Communal d'Action Sociale. 63, boulevard Marx Dormoy. 3ème étage Maison des Sports et de la Jeunesse. Draguignan.**

**04 94 50 42 20**

# Dans l'actu

**Chaque mois, Catherine nous gratifie de son oeil acéré et documenté sur l'actualité sociale.**

## La Sécurité Sociale Alimentaire : utopie ou projet réaliste ?

Après ces fêtes de fin d'année propices aux agapes - mais aussi au gaspillage alimentaire - nous avons sans doute tous eu une pensée pour ceux qui pendant cette période festive n'ont pas pu s'offrir de bons repas et qui tout au long de l'année ne peuvent pas toujours manger à leur faim. Et que nous accueillons au Secours populaire.

C'est une réalité : **en 2025, environ 8 millions de personnes en France sont estimées en situation d'insécurité alimentaire**, parmi lesquelles 2 millions ont recours à l'aide alimentaire. Cette situation **touche particulièrement les jeunes : près de 62 % des jeunes Français** se disent en **précarité alimentaire** en 2025, un chiffre en hausse par rapport à 2024.

Pour mettre fin à ce que l'on peut qualifier d'aberration sociale, pour un pays aussi riche que la France, certains ont réfléchi à la possibilité **d'instaurer une véritable Sécurité Sociale Alimentaire (SSA).**

C'est une proposition relativement récente en France, mais elle s'inscrit dans une tradition ancienne : **en 1945, la Sécurité sociale**, inspirée par le programme du **Conseil National de la Résistance** visait à garantir l'accès universel aux soins, faisant ainsi de **la santé un « bien commun ».**

Dans les années 2000-2010, face aux i**négalités croissantes d'accès à une alimentation de qualité et aux crises agricoles**, certains réfléchissent à **transposer le modèle de la Sécu à l'alimentation**. Le terme « Sécurité sociale de l'alimentation » apparaît vers 2019/2020 dans des travaux du collectif **ISSA (Initiatives pour une sécurité sociale de l'alimentation)** auquel appartiennent, entre autres, la Confédération paysanne, Réseau salariat, Ingénieurs sans frontières, des chercheurs en sciences sociales.

**Le dispositif proposé par l'ISSA consiste à** créer un système de solidarité pour l'alimentation, calqué sur celui de la santé :

• **Droit universel à l'alimentation** : chaque personne, quelques soient ses ressources, recevrait un **« budget alimentation » mensuel (souvent estimé autour de 150 € par personne).**
• Financement par une **cotisation obligatoire** (prélevée sur les revenus, comme pour la Sécu).
• **Gestion démocratique** : caisses de SSA gérées par les citoyens, producteurs et acteurs locaux.
• **Utilisation encadrée** : ces crédits ne seraient utilisables que pour **acheter des produits répondant à certains critères** (bio, locaux, durables, respectueux des producteurs).
• **Soutien direct aux producteurs** : l'argent de la SSA financerait **les circuits courts,** garantirait un **revenu décent aux agriculteurs**, et **réduirait la dépendance aux aides de la PAC** (Politique Agricole Commune).

S**elon les partisans de la SSA, ses avantages seraient principalement** la **justice sociale** (tout le monde ayant droit à une alimentation de qualité, sans distinction de revenus), et la **Justice agricole** avec de meilleure rémunération des producteurs, qui pourraient sortir de la dépendance aux prix mondiaux et aux grandes surfaces. Mais la SSA contribuerait également à la **transition écologique** (grâce au soutien aux filières locales, agroécologiques, bio) à la **santé publique** en luttant contre la « malbouffe » et ses conséquences (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires) et enfin à la **démocratie alimentaire** puisque les citoyens participeraient aux choix sur l'alimentation (quels produits financer ? quels critères de qualité retenir ? ).

Mais comme tout projet révolutionnaire, *la SSA a aussi ses détracteurs* qui lui opposent son **coût financier** : une allocation de 150 € par mois et par personne représenterait **des dizaines de milliards d'euros annuels,** comparable au budget actuel de la Sécurité sociale**.**

Le système pourrait aussi être entaché par une **lourdeur administrative** : gestion complexe des caisses, comme dans certaines institutions sociales. Ces opposants reprochent également à la SSA une forme de **paternalisme alimentaire**, avec, disent-ils, le risque de restreindre la liberté de choix des consommateurs (puisque seuls certains produits seraient accessibles). Enfin ce système égalitaire suscite des **craintes politiques** : certains accusent le projet d'être utopiste, irréaliste ou trop marqué par une idéologie « anti-marché ».

Aujourd'hui la SSA, telle l'Arlésienne, revient de temps en temps sur le devant de la scène ; **une proposition de loi d'expérimentation de la SSA** a été discutée en séance plénière de l'Assemblée nationale **le 20 février 2025 lors de la « niche parlementaire » des écologiste**s. Cependant, le texte n'a pas abouti lors de cette séance.

En effet ce qui freine sa mise en place aujourd'hui, c'est **un rapport de force politique** défavorable : ce modèle remet en cause le rôle central de la grande distribution et des multinationales de l'agroalimentaire et soulève donc beaucoup **d'hostilité de la part de lobbys puissants.**

Pourtant des **expérimentations audacieuses ont été menées dans le monde. Aux Etats-Unis**, les **Food Stamps,** créés en 1939, développés dans les années 1960, sont aujourd'hui connus sous le nom de **SNAP (Supplemental Nutrition Assistance Program)**. Il s'agit d'une **allocation mensuelle versée aux ménages à faible revenu**, sous forme de **carte électronique** rechargeable, utilisable uniquement pour **acheter de la nourriture** (pas d'alcool, pas de tabac, pas de produits non alimentaires). Plus de **40 millions d'Américains en bénéficiaient (soit environ 1 sur 8). Mais le Président Trump a systématiquement cherché à en réduire la portée et l'accès**, notamment pour les populations les plus vulnérables.

Le **Brésil** s'est notamment illustré dans les années 2000 avec le programme **« Fome Zero » (Faim Zéro)** lancé par le président Lula (2003). L**e Bolsa Família** est une **allocation versée aux familles pauvres, en échange de la scolarisation des enfants et du suivi médical**. Fort d'une importante réduction de la faim et de la malnutrition dans les années 2000, le Brésil est souvent cité comme un exemple réussi de **droit à l'alimentation garanti par l'État**. Malheureusement, ce programme a été réduit voire démantelé par les gouvernements successifs de *Dilma Roussef, Michel Temer et Jair Bolsonaro.* Mais dès son retour au pouvoir, *Lula* a annoncé le rétablissement du Bolsa Família.

La différence clé de ces dispositifs américain et brésilien avec la **sécurité sociale alimentaire à la française** est que cette dernière vise à être **universelle et financée par cotisations sociales**, et pas seulement une aide sociale pour les plus précaires.

Bien évidemment **le Secours populaire français**, même s'il ne s'est pas prononcé explicitement en faveur de la « sécurité sociale alimentaire », alerte, se mobilise et **participe déjà à des actions proches du principe** (notamment dans l'expérimentation du « chèque alimentation durable » en Seine-Saint-Denis, le Secours populaire a été impliqué via le comité local de Montreuil).




Source : https://lvsl.fr/securite-sociale-de-lalimentation-de-lutopie-a-la-realite/

---




## au paradis blanc

**A ne pas manquer dans le dernier numéro de la revue Nat'images le reportage de notre photographe préféré Nicolas De Vaulx sur les ours polaires.**

**Des photos magnifiques dans un monde en voie de disparition, l'arctique. Sous son œil vigilant et poétique, les ours se chamaillent, dorment, mangent une baleine ou se font un doudou avec un glaçon.**

**Et en plus il cite le secours populaire (pour mémoire son exposition à notre profit « Sauvages et solidaires » en septembre/octobre 2021.**